



technique et des connaissances

MINDD - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Notre planète fait face à des défis économiques, sociaux et environnementaux majeurs. Nos modèles de développement ne peuvent plus faire l'impasse sur les contraintes environnementales qui s'imposent avec acuité. C'est en 1987 que le développement durable a été défini comme répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il est aujourd'hui souvent fait référence aux quatre piliers du développement durable : écologique, social, économique et gouvernance. Ces dimensions sont à prendre en compte par l'ensemble des acteurs sociaux: pouvoirs publics, entreprises, citoyens.

Au fil des décennies, le concept de développement durable a évolué dans des directions diverses et parfois contradictoires. Aujourd'hui, ce terme désigne la capacité de répondre aux défis écologiques, par l'adoption

MINDD - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Confronté à la question de société sur les "enjeux de la transition et le développement durable ", construire et développer une réflexion selon une approche interdisciplinaire mobilisant, intégrant et faisant dialoguer différentes disciplines et points de vue, dans une perspective de démarche responsable et citoyenne, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant-e qui choisit la mineure "enjeu de société" en enjeux de la transition et du développement durable.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1.

Acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances et d'outils de base en matière de réflexion sur les questions liées au développement durable afin d'en saisir leurs spécificités, leur rigueur et ce dans la perspective d'une approche interdisciplinaire;

2.

Approcher, questionner et discuter des enjeux liés au développement durable en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations;

3.

Confronté aux enjeux de société du développement durable, élaborer une réflexion personnelle selon une approche interdisciplinaire mobilisant, intégrant et faisant dialoguer différentes disciplines (chacune étant nourrie de sa propre rigueur) et points de vue; et ce dans une perspective de démarche responsable et citoyenne ;

4.

Face aux enjeux de société du développement durable, développer, débattre et discuter de sa réflexion personnelle, la faire évoluer; et ce dans une perspective de démarche responsable et citoyenne.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

Bloc
annuel

2 3

Contenu:

○ LDVLD1300	Economie écologique	Kevin Marechal	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	🌐	X
○ LBIR1230A					

o Cours au choix

⊗ LSPED1213	Enjeux contemporains du développement : une approche comparative	Joseph Amougou (supplée Benjamin Chemouni) Benjamin Chemouni	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LECGE1216	Croissance et développement	Mélanie Lefèvre (supplée David De la Croix)	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Pierre André	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LSPED1221	Interactions entre population, environnement et développement	Bruno Masquelier	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LBIO1117	Ecologie I	Renate Wesselingh	FR [q2] [30h+10h] [5 Crédits]		X

⊗ Economie politique

Un cours d'économie politique est un préalable recommandé. Si l'étudiant n'a pas réussi ce cours dans sa formation universitaire antérieure, il lui est recommandé de l'ajouter au 2eme bloc annuel de son bachelier. Ce cours comptera comme cours au choix de la mineure. Un contact peut être pris avec le responsable du programme.

⊗ LECGE1115	Economie politique	Rigas Oikonomou Gonzague Vannoorenberghe	FR [q1] [45h+15h] [5 Crédits]		X
⊗ LCOPS1115	Economie politique	Tanguy Isaac Arastou Khatibi	FR [q1] [45h+15h] [5 Crédits]		X
⊗ LBIR1362	Economie des ressources naturelles et de l'environnement	Frédéric Gaspart	FR [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits]		X
⊗ LSST1001	IngénieursSud	Stéphanie Merle Jean-Pierre Raskin	FR [q1+q2] [15h+45h] [5 Crédits]		X
⊗ LFILO1310	Philosophie de la nature	Alexandre Guay	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LGEO1111	Planète Terre et société : perspectives de la géographie	Marie Scouart (supplée Eric Lambin)	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits]		X
⊗ LSPED1214	Enjeux et défis démographiques du 21ème siècle	Philippe Bocquier Christine Schnor	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		X

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

Entité	
Entité de la structure	SSH/ESPO/SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle (SESP)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	SESP
Adresse de l'entité	Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 41 16 - Fax: +32 (0) 10 47 45 61
Responsable académique du programme:	Marthe Nyssens
Personne(s) de contact	
	• Responsable administrative: Géraldine Carette

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Responsable académique : Marthe Nyssens

Personne de contact : Géraldine Carette (ECON)

Modalités d'inscription: SESP (ESPO)

2. Admission à la mineure

Voir https://uclouvain.be/prog-mindd-cond_adm

3. Inscription à la mineure

En deuxième bloc annuel

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième bloc annuel avant de s'inscrire à une mineure.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel (accéder au portail UCLouvain, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son deuxième bloc annuel est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel du programme de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Vérification de l'inscription à la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur son bureau virtuel comme pour son inscription.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours sur ADE

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée du deuxième bloc annuel, l'étudiant établit son horaire de deuxième et de troisième bloc annuel en tenant compte des horaires de la mineure.

S'il y a conflit d'horaires, plusieurs solutions sont possibles :

Reporter des cours :

En cas de conflit en deuxième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de la mineure), l'étudiant peut reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (prérequis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.

Anticiper des cours :

En cas de conflit en troisième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de la mineure), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.

En cas de report ou d'anticipation de cours, l'étudiant qui désire rééquilibrer son bloc annuel, peut demander à basculer les cours d'un bloc annuel à l'autre.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de la mineure à chaque bloc annuel. Il est cependant souhaitable que l'étudiant équilibre son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits de mineure et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports et anticipations de cours. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

Assumer le conflit d'horaires :

